Avignon, le 27 septembre 2023

COMPTE-RENDU du CDAS de Vaucluse du 26/09/2023

Solidaires Finances, la CGT et FO ont chacun lu leurs liminaires.

Le Président-Directeur n'a pas apporté de réponse concrète aux observations des organisations syndicales.

Concernant la fermeture temporaire (entre 6 et 9 mois) du RIA d'Avignon lors des travaux de la Cité, aucune date n'est calée pour le moment et aucune décision arrêtée sur le mode de restauration alternatif. Les autres administrations utilisant le restaurant ne se sentent pas concernées ni par la gestion du restaurant, ni par la recherche d'une solution.

1/ <u>Approbation du PV de la réunion du 28/06/23</u>

Le PV a été adopté à l'unanimité.

2/ <u>Répartition du budget non engagé sur le budget Crédits d'Actions Locales 2023 (avis)</u>

La déléguée de l'action sociale, Stéphanie Hérodet, reste dans l'attente de devis pour finaliser le budget CAL 2023.

Un groupe de travail courant novembre sera mise en place pour finaliser l'organisation de l'arbre de Noël.
L'arbre de Noël se tiendra le 13 décembre à la salle des fêtes de Montfavet sous la forme d'une kermesse et de son goûter.

Le budget restant sera alloué à l'attribution de carte cadeaux naissance de 50€ ainsi que de cartes cadeaux culture de 30€ (réservé aux 15 à 17 ans)

Ces dernières pourront être demandées auprès de la déléguée de l'action sociale jusqu'au 15 octobre 2023.

Concernant les deux journées « bien-être » 2023, l'ensemble des 107 demandes ont été satisfaites. La première session a eu lieu le 16 septembre et a connu un franc succès. La prochaine aura lieu le 14 octobre.

3/ <u>Recensement des besoins 2024:</u>

Les projets de sortie pour 2024 sont les suivants :
- Journée à la grotte Chauvet comprenant transport et repas

- Journée Seaquarium au Grau du Roi après repas et mini-croisière sur une péniche (transport inclus).

Ces sorties sont envisagées l'une au printemps et l'autre à l'automne.

Une journée « détente et bien être » sera reconduite mais limitée à 60 personnes sur deux sessions (actifs et retraités sans accompagnant) certainement durant le 1er semestre 2024.

Les nouveaux inscrits seront prioritaires et une liste d'attente sera constituée.

4/ <u>Questions diverses:</u>

En questions diverses, il a été soulevé la problématique du SGC de Monteux concernant le coin repas référencé et les demandes de couverts qui ont été formulées. Une réponse sera apportée sous peu par la déléguée.
Il est rappelé que les demandes de matériel pour les coins repas « officiels » et répertoriés (en clair, là où il n'y a pas de restauration collective (RIA ou conventionnement)) doivent être adressées auprès de la déléguée par le gestionnaire de site : un budget spécifique au niveau du Secrétariat Général est abondé annuellement à cet effet.

Solidaires Finances a attiré l'attention sur le fait que des prestations dans le cadre de l'Action Sociale restent méconnues des agents notamment par exemple la subvention séjour enfant (périscolaire, centre aéré et colonies de vacances (hors EPAF)) et une des nouveautés de la rentrée 2023, le « Chèque-Sport Finances» pour des dépenses liées à une pratique sportive (licence, adhésion, cours), sous conditions de ressources, pour les enfants de 12 à 17 ans révolus .

Pour toutes les prestation ou les infos, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'action sociale accessible via Ulysse 84 !!! ou en cliquant directement ICI - ACTION SOCIALE 84

Suite à la fermeture du Restaurent financier d'Orange, un conventionnement a été signé avec le Cercle mixte de la Gendarmerie situé 554 avenue Charles de Gaulle à Orange qui débutera le 1er octobre.

Solidaires a soulevé entre autre les interrogations des agents sur la question de l'accessibilité à cette structure située dans une enceinte militaire et sur la possibilité de stationnement (pour les personnels en situation de handicap ou avec des difficultés de déplacement, les jours de pluie etc.), l'inquiétude sur la possibilité de pouvoir déjeuner en 45 minutes (trajet à pied aller-retour et repas), ainsi que la question de la restauration pour les stagiaires sur Orange suite à la fermeture des salles de stage sur la Cité en raison des travaux. Des solutions seront rapidement proposées. Pour ce qui est des stagiaires, ils auront la possibilité de bénéficier de l'accès à cette cantine en payant 9 € le repas complet qui sera pris en charge a posteriori par l'administration dans le cadre du remboursement des frais de stages via FDD à hauteur de 8,75 €.

Ainsi, l'arrêt de l'attribution temporaire des tickets restaurant sur le site d'Orange est acté pour le 01/10/23.

La question de la fin de contrat de l'agente en charge de la restauration au sein du REFi d'Orange a été soulevée par Solidaires Finances.

En effet, au-delà de la fin d'une solution de restauration collective en interne sur le site DGFIP d'Orange (cf. notre déclaration liminaire sur le sujet de la restauration collective), la fermeture de

cette structure a pour conséquence inéluctable le licenciement de l'agente de restauration. Situation, sur le plan humain et social, que nous avons à nouveau dénoncé.

Monsieur Toesca a précisé qu'un entretien préalable au licenciement aura lieu le 05 octobre prochain avec l'agente pour échanger sur la procédure de licenciement et pour faire l'inventaire du matériel.

En conclusion, l'ensemble des débats tenus en séance a démontré encore une fois que, pour Solidaires Finances, la tenue de ce CDAS était bien nécessaire et surtout que l'Action Sociale doit être toute une gestion au plus près de l'humain : elle est partie prenante d'une politique qui participe au progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie des actifs et des retraités.

Solidaires Finances attache et continuera d'attacher une grande importance à l'action sociale qui grâce à ces prestations permet aux agents de mieux faire face à leurs difficultés.

Restons vigilants !!!!!

Vos représentants de Solidaires Finances ayant siégé à ce CDAS:

Lætitia GRANIO-LOURENCO
Stéphanie SABOTIER
Arnaud YBANEZ
Benoît SAUTECOEUR
Patricia BARCELO

- **NON à la disparition du réseau départemental de l'Action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à la baisse des budgets de l'Action sociale**